XII

SIGNIFICATION ET ACTUALITÉ DU *CONTRE SYMMAQUE* DE PRUDENCE

par Jean-Louis Charlet

Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille

Résumé. – *Le* **Contra Symmachum** *de* ***Prudence*** *a été écrit comme un tout en 402 pour répondre aux récriminations des païens contre la christianisation de l'Empire, en polémique non seulement avec* ***Symmaque****, mais avec la* **Laus Stilichonis** *et le* **De bello Getico** *de* ***Claudien****. Prudence a élevé le débat au niveau idéologique en justifiant l'****Empire chrétien*** *voulu par Théodose et prolongé par ses fils Arcadius et Honorius du point de vue historique, philosophique et religieux.*

Riassunto. – *Il* **Contra Symmachum** *di Prudenzio fu scritto come un tutto nel 402 per rispondere alle recriminazioni dei pagani contro la cristianizzazione dell'Impero, in polemica non soltanto con* ***Symmaco****, ma con la* **Laus Stilichonis** *ed il* **De bello Getico** *di* ***Claudiano****. Prudenzio ha alzato il dibattito al livello ideologico giustificando l'****Impero cristiano*** *voluto da Teodosio e prolungato da i suoi figli Arcadio ed Onorio dal punto di vista storico, filosofico e religioso.*

En 382, Gratien, le premier empereur romain à ne pas avoir accepté le titre de *Pontifex Maximus*, ce qui marquait une rupture avec la tradition romaine qui liait étroitement religion et politique, prend des mesures financières contre le paganisme et fait enlever du Sénat l'autel de la Victoire, autel qu'Auguste, en 29 av. J.-C., avait orné d'une statue en or de la Victoire rapportée de Tarente après la défaite de Pyrrhus, et sur lequel les Sénateurs brûlaient religieusement de l'encens [1]. Constance II, lors de sa visite à Rome

1. Je résume à grands traits la fameuse affaire de l'Autel de la Victoire, en me limitant à ce qui est utile pour comprendre l'intervention de Prudence. Outre l'introduction de l'édition de M. Lavarenne, revue par mes soins, C.U.F., t. III, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. 85-89, voir J. Wytzes, *Der Streit um den Altar der Viktoria*, Amsterdam, H. J. Paris, 1936 ; L. Malunowicz, *De ara Victoriae in curia Romana quomodo certatum sit*, Wilno, Towarzystwo Przyjaciół nauk w Wilnie, 1937 ; F. Hochreiter, *Die Relation des Symmachus für die Wiedererrichtung des Altares der Viktoria und die Gegenschrift des Ambrosius und Prudentius*, Diss. Innsbruck, 1951 (dact.) ; N. Casini, « Le discussioni sull'Ara Victoriae nella Curia Romana », *StudRom* 5, 1957, p. 501-517 ; Fr. Paschoud, Roma aeterna*. Études sur le patriotisme romain dans l'Occident latin à l'époque des grandes invasions*, Rome, Institut suisse de Rome, 1967, p. 75 sqq. ; A. Dihle, « Der Streit um den Altar der Viktoria », dans W. den Boer, P. J. Van Der Nat et C. M. J. Sicking (edd.), *Romanitas et christianitas, Mélanges Waszink*, Amsterdam-Londres, North-Holland publishing Company, 1973, p. 81-97 ; J. Wytzes, *Der letzte Kampf des Heidentums in Rom*, Leyde, Brill, 1977 ; Fr. Paschoud, « Le rôle du providentialisme dans le conflit de 384 sur l'autel de la Victoire », *MH* 40, 1983, p. 197-206 ; M. Lauria, « De ara Victoriae virginibusque Vestalibus », *SDHI* 50, 1984, p. 235-280 ; Fr. Paschoud (ed.), *Colloque genevois sur Symmaque, à l'occasion du mille six centième anniversaire du conflit de l'autel de la Victoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1986 ; D. Lassandro, « L'altare della

en 357, avait déjà retiré cet autel de la Curie, mais il y avait été replacé peu après. Symmaque, l'homme le plus important du Sénat et figure de proue du paganisme romain, était intervenu, mais en vain, auprès de Gratien pour faire rapporter ses mesures antipaïennes : Ambroise, l'évêque de Milan, veillait, soutenu par le pape Damase et de nombreux sénateurs chrétiens. En 384, après l'assassinat de Gratien (383), une famine frappa l'Italie, la Gaule et l'Espagne et Symmaque, devenu entretemps préfet de la Ville, dirigea une députation du Sénat auprès du jeune Valentinien II et put lui lire la fameuse *Relatio* 3 qui rassemble les arguments des païens contre les mesures prises par Gratien et qui sera en quelque sorte le manifeste de la partie païenne de l'aristocratie romaine. À nouveau, l'intervention énergique d'Ambroise (*Epist.*, 17-18) empêcha le succès de cette ambassade et les mesures anti-païennes furent confirmées. On sait par la lettre 57 d'Ambroise que Symmaque revint deux fois à la charge : une fois auprès de Théodose à Milan (391, plutôt que 389 ?) et une fois auprès de Valentinien II en Gaule, en 392. Et l'usurpateur Eugène, probablement à la fin de l'année 392, tenta un compromis : il ne revint pas sur l'enlèvement de l'autel de la Victoire ni sur les mesures financières contre le paganisme, mais il fit un don en argent aux chefs du "parti" païen (Ambr., *Epist.*, 57). Or Prudence a écrit un poème intitulé dans les manuscrits *Contra Symmachum* ou *Contra orationem Symmachi* en deux livres, dont au moins une partie, le second livre, est postérieure au 6 avril 402, puisqu'elle mentionne la bataille de Pollentia, et même très probablement postérieure à juillet 402, puisque Prudence semble bien répondre au *De bello Getico* de Claudien, dont la composition doit se placer en mai-juin (Cameron, Charlet) [2], voire juillet 402 (Döpp) [3] et qui fut récité à Rome, dans le temple d'Apollon Palatin [4], nous y reviendrons. Que signifie cette œuvre vingt ans après le début de la controverse, dix ans après le dernier épisode historiquement indiscutable de l'affaire de l'autel de la Victoire ? A-t-elle une portée générale non liée à l'actualité de l'année 402 ou au contraire tire-t-elle son sens de cette actualité ?

Vittoria: 'Letture' moderne di un'antica controversia », dans A. Garzya (ed.), *Metodologie della ricerca sulla tarda antichità*, Naples, Associazione di studi tardoantichi, 1989, p. 443-450 ; F. Canfora, *Simmaco, Ambrogio: l'Altare della Vittoria*, Palerme, Sellerio, 1991 ; C. Gnilka, « Prudentius über die Statue der Victoria im Senat », *FMS* 25, 1991, p. 1-44 ; I. Gualandri, « La risposta di Ambrogio a Simmaco: destinatari pagani e destinatari cristiani », dans F. E. Consolino (ed.), *Pagani e cristiani da Giuliano l'Apostata al sacco di Roma*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 1995, p. 241-256 ; M. Dewar, *Claudian. Panegyricus de sexto consulatu Honorii Augusti*, Oxford, Oxford University Press, 1996, p. xxxiii et 392-395 ; B. Moroni, « Il conflitto per l'altare della Vittoria in Ambrogio, *De obitu Valent.* 19-20 », *RIL* 130, 1996, p. 237-263 ; W. Evenepoel, « Ambrose vs. Symmachus: Christians and Pagans in AD 384 », *AncSoc* 29, 1998-1999, p. 283-306 ; P. Bruggisser, « Rarissimes païens : l'art du persiflage dans le *Contre Symmaque* de Prudence », *Historia* 51, 2002, p. 238-253 ; Fl. Hubeňák, « El affaire del altar de la Victoria: uno de los últimos estertores de la romanidad precristiana », *Semanas de estudios romanos 13*, Valparaíso, 2006, p. 223-254 ; D. Lassandro, « Una disputa tra il prefetto pagano Simmaco ed il vescovo Ambrogio sul finire del IV° secolo d. C. », *Euphrosyne* 35, 2007, p. 231-240 ; et plus récemment l'analyse personnelle de Al. Cameron, *The Last Pagans of Rome*, Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 33-92.

2. Al. Cameron, *Claudian: Poetry and Propaganda at the Court of Honorius*, Oxford, Oxford University Press, 1970, p. xvi et 180 ; t. III de mon édition, Paris, Les Belles Lettres, 2017, p. xxiv.

3. S. Döpp, *Zeitgeschichte in Dichtungen Claudians*, Wiesbaden, Steiner, 1980, p. xii et 211-228 ; « Prudentius' Gedicht gegen Symmachus, Anlass und Struktur », *JbAC* 23, 1980, p. 65-81 ; « Prudentius' *Contra Symmachum* eine Einheit ? », *VChr* 40, 1986, p. 66-82.

4. J.-L. Charlet, édition de Claudien, C.U.F., t. III, Paris, Les Belles Lettres, 2017, p. xxiii.

* *
*

Le problème de l'actualité du *Contre Symmaque* se pose différemment selon que l'on croit ou non qu'une première version de ce poème, en particulier de l'actuel livre I, a été écrite avant 402, peut-être déjà vers 391. Jadis, au moins depuis É. Faguet [5] et A. G. Amatucci [6], mais aussi, dans les années 60, avec I. Lana [7] et G. Zappacosta [8], naguère, je pense en particulier à J.-P. Callu [9] et à J. Harries (qui considère que la façon dont Prudence parle de Théodose prouverait que cet empereur était alors vivant et qu'il eût été discourtois de la part du poète de ne pas nommer en 402 Arcadius et Honorius dès le premier livre) [10], et même encore récemment (2011), avec Al. Cameron dans son grand ouvrage sur les derniers païens [11], on a pu penser que le premier livre (ou au moins une première rédaction de ce premier livre) était antérieur à 401-402, et même antérieur à la mort de Théodose (janvier 395).

Globalement, deux types d'arguments ont été invoqués. D'abord des parallèles avec des textes antérieurs à 401 qui prouveraient l'antériorité du livre I, ou du moins de sa première rédaction. Ainsi, pour Zappacosta, Prudence s'inspirerait du *Carmen contra Paganos* et du *Panégyrique de Théodose* par Pacatus (Paneg. lat., 2 [12]). Si la date du panégyrique de Pacatus est assez bien établie (juin - septembre 389), l'auteur et la destination du *Carmen contra Paganos* ont fait et font encore couler beaucoup d'encre. Pour Zappacosta, le premier état de ce qui ne se serait pas encore intitulé *Contra Symmachum* viserait, comme le *Carmen contra Paganos*,

5. *De Aurelii Prudentii Clementis carminibus lyricis* (Thèse de Paris), Bordeaux, Gounouilhou, 1883, p. 24-26 (le livre I serait de 394).

6. *Storia della letteratura latina cristiana*, Turin, Società editrice internazionale, 1952, p. 219, n. 24 ; position en rapport avec la thèse (non clairement établie) d'une double rédaction des poèmes de Prudence. Mais les variantes de fond que l'on relève dans les poèmes du poète espagnol peuvent s'expliquer autrement, soit par des interpolations délibérées (Schmid, Gnilka), soit par l'insertion fautive dans le texte de notes marginales (Cunningham). En tout cas, dans le *C. Symm.*, aucun des passages mis en avant (*c. Symm.* I, 367-368 ; II, 142-143 ; 325-327, voire 423-427) n'est réellement probant en faveur d'une double rédaction d'auteur.

7. *Due capitoli prudenziani. La biografia, La cronologia delle opere - La poetica*, Rome, Editrice Studium, 1962 : Lana se contente d'affirmer, sans donner d'arguments, que le livre I a été composé avant le voyage de Prudence à Rome, à dater de 401-402 comme nous le verrons plus loin.

8. « De Prudentii libro I Contra Symmachum », *Latinitas* 15, 1967, p. 202-218 ; « De Prudentii libro I Contra Symmachum et L. Pacati Drepanii panegyrico Theodosio Augusto dicto », *Ibid.*, p. 277-292.

9. « Date et genèse du premier livre de Prudence contre Symmaque », *REL* 59, 1981 [1982], p. 235-259 (première rédaction du livre 1 en 391) ; « Symmaque 390-398 : *de publicis scribenda non suppetunt* », dans Ch.-M. Ternes et al. (edd.), *Mélanges offerts à R. Chevallier*, Luxembourg, Société des antiquités nationalles, 1994, p. 121-132 ; et encore, mais plus mollement et avec moins de conviction, dans son compte rendu de l'édition du *Contra Symmachum* par G. Garuti (qui, lui, revient aux années 401-402) : *Latomus* 57, 1998, p. 159-160.

10. « Prudentius and Theodosius », *Latomus* 43, 1984, p. 69-84. Pour l'auteur, le premier livre, sans sa préface, est une réponse aux événements de 394 et a donc été écrit et même publié fin 394 - début 395. Claudien aurait donc pu le connaître (p. 84 et n. 70) : rapprochements à mon sens peu probants entre *C. Symm.* 1,15 et *Eutr.* 2,15 (image de la cicatrice) ; 1,153 et *Theod.* 334 (fin de vers *in aeuum*).

11. *The Last Pagans…*, *op. cit.* [n. 1], p. 337-349 (c'était déjà son opinion en décembre 1981 quand nous en avons parlé en conversation privée à l'occasion du colloque d'Erice sur la poésie latine tardive) : pour lui, le poème assemblerait trois parties distinctes, une première non datable, une autre écrite peu après la bataille du Frigidus (394) et une troisième peu après Pollentia (402).

Nicomaque Flavien qui rénova les cultes païens sous l'usurpation d'Eugène ; Prudence aurait rajouté les vers qui concernent Symmaque au moment où il composa le second livre et la préface, c'est-à-dire en 402. Mais, à supposer que Prudence s'inspire du *Carmen contra Paganos* et du *Panégyrique de Théodose*, ce qui ne me paraît pas clairement établi [12], cela ne prouve pas nécessairement que le premier livre *Contre Symmaque* ait été écrit, peut-être dans une première rédaction, peu de temps après. D'autre part, les discussions sont vives pour savoir si le *Carmen contra Paganos* (qu'Al. Cameron veut attribuer à Damase !) vise Prétextat (ce qui le situerait en 384) ou bien Nicomaque Flavien (ce qui le placerait en 394) et, dans le *Contre Symmaque*, les prétendues allusions à Nicomaque ne sont pas probantes ; au contraire, le v. 622 du livre I (*Ipse magistratum tibi consulis, ipse tribunal / Contulit*) ne peut pas le viser : Nicomaque, qui devait être consul en 390 (cf. Symm., *Epist.*, II, 62, 2), ne l'a été qu'en 394 sous l'usurpation d'Eugène et Théodose ne l'a pas reconnu. Le *Contra Symmachum* a donc toujours visé Symmaque et non, dans une première rédaction, Nicomaque Flavien.

Le deuxième argument tient à la place qu'occupe Théodose dans le premier livre. Il est clair que Théodose domine ce livre et Prudence lui prête même un long discours (*C. Symm.*, I, 415-505). Dans ces conditions, plusieurs critiques disent que Théodose est présenté comme vivant dans ce premier livre et donc que ce livre a été écrit sous son règne. Cette lecture au premier degré d'un texte poétique qui use de toutes les ressources de la rhétorique me paraît bien naïve. Le propre de l'*enargeia*, c'est de donner l'illusion de la vie et je pense que, pour Prudence comme pour Claudien, tous deux patriotes romains, à travers le règne de ses deux jeunes fils Arcadius et Honorius, c'est le règne de Théodose, c'est l'Empire théodosien qui vit toujours en tant qu'Empire romain. Et quant au discours de Théodose, pour M. Lavarenne comme pour moi [13] et bien d'autres, c'est manifestement une prosopopée : si on le place après la victoire de Théodose sur Maxime, on ne peut pas parler alors d'une conversion massive des Sénateurs et, pour le placer en 394, il faut supposer avec Al. Cameron et Barnes [14], mais contre la majorité des historiens et surtout contre le témoignage très clair de Claudien en 404 [15], que Théodose est venu à Rome après la bataille du Frigidus et avant de gagner Milan, alors que les v. 501-505 sur la protection

12. Les parallèles textuels invoqués par Zappacosta ne me paraissent pas probants : quand deux écrivains traitent d'un même thème, il est normal qu'il y ait entre eux certaines analogies. Le *Carmen contra paganos* et Prudence reprennent tous deux l'argumentation apologétique chrétienne traditionnelle contre les dieux païens et chaque fois qu'on trouve une analogie entre eux, il existe au moins un texte chrétien parallèle antérieur qui a pu servir de source… ou qui témoigne parallèlement à eux d'un thème apologétique chrétien traditionnel.

13. Édition, t. III, p. 151, n. 2 ; la note est de Lavarenne, mais j'y souscris pleinement.

14. Al. Cameron, « Theodosius the Great and the Regency of Stilico », *HSPh* 73, 1969, p. 262-264 ; T. D. Barnes, « Constans and Gratian in Rome », *HSPh* 79, 1975, p. 325-333.

15. *6 Cons.* 392-395 et la note correspondante 103 dans le troisième volume de mon édition (2017), p. 383-384. Harries (*art. cit.* [n. 10], p. 80) reconnaît lui aussi le caractère littéraire fictif de cette intervention ; voir W. Ennslin, « War Kaiser Theodosius I. zweimal im Rom ? », *Hermes* 81, 1953, p. 500 sqq. P. Dufraigne, *Aduentus Augusti, Aduentus Christi*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1994, p. 253 a raison de ne pas prendre en compte ce prétendu *aduentus* romain de 394. Le débat au Sénat est lui aussi fictif : P. Brown, *Religion and Society in the Age of St. Augustine*, Londres, Faber and Faber, 1972, p. 163-164 (*contra* Harries, *art. cit.* [n. 10], p. 81).

des œuvres d'art semblent bien faire écho à une loi d'Honorius en 399 [16] ! J'ajoute, pour illustrer la pratique des prosopopées par Prudence, qu'au début du second livre *Contre Symmaque* (v. 18-66), on lit des paroles prêtées *conjointement* aux deux fils de Théodose empereurs, Arcadius et Honorius, qui sont censés répondre à Symmaque. Or, si Honorius est alors à Milan, son frère Arcadius est à Constantinople et, à moins de supposer l'existence à l'époque de la vidéo-conférence, il est clair que Prudence use de la prosopopée pour faire parler d'une seule voix les deux jeunes empereurs ! La poésie de Prudence nous présente un Théodose qui semble vivant, mais c'est une illusion poétique, il est bien mort !

On pourrait ajouter, avec A. Cerri [17], que la description des monuments romains dans ce premier livre témoigne d'une connaissance visuelle directe et donc que Prudence n'a pas écrit ces vers avant son voyage à Rome, que l'on s'accorde, depuis I. Lana [18], à placer en 401-402, ce qui repousse la composition du livre I en même temps que celle du livre II, en 402 ! Enfin il serait bizarre que ce premier livre, s'il a été écrit en 391 ou peu après, c'est-à-dire à un moment où, comme nous l'avons vu, des phases actives de la querelle sur l'autel de la Victoire sont historiquement attestées, ne contienne pas la réfutation de ce qui a alors tenu lieu de « manifeste païen », la *Relatio* 3 de Symmaque, et que Prudence ait attendu une dizaine d'années, en 402, pour le faire, dans un second livre ! Il faut se rendre à l'évidence, même si le dernier éditeur de ce poème se montre très prudent dans son introduction [19] : les deux livres *Contre Symmaque* ont été écrit comme un tout cohérent en 402.

Plusieurs critiques ont insisté sur la cohérence que les deux préfaces donnent à l'ensemble des deux livres avec une signification très claire : comme l'a montré E. Rapisarda [20], Rome, sous le patronage des deux martyrs romains fondateurs de l'Église chrétienne Paul et Pierre, placés chacun, par les préfaces, à la tête d'un des deux livres, se substituent en quelque

16. *Cod. Theod.* 16,10,15, plutôt que 16,10,8 (de 382), en tout cas, continuité de la politique théodosienne à travers son fils ; voir L. Rivero García, *La poesía de Prudencio*, Huelva, Universidad de Huelva - Cáceres, Universidad de Extremadura, 1996, p. 112-113, n. 283.

17. « Archeologia romana nel *Contra Symmachum* di Prudenzio », *Athenaeum* 45, 1963, p. 304-317. Voir aussi ma contribution « *Sit deuota Deo Roma* : Rome dans le *Contra Symmachum* de Prudence », dans *Validità perenne dell'Umanesimo*, Florence, Leo S. Olschki, 1986, p. 35-45.

18. *Due capitoli…*, p. 23-24. Cette datation est admise par A. Coskun (« Zur Biographie des Prudentius », *Philologus* 152, 2008, p. 294-319, en particulier, p. 312-314), pourtant souvent injustement critique à l'égard de la chronologie de I. Lana. Sur le voyage de Prudence à Rome dans le contexte du débat entre le christianisme et la paganisme, R. Klein, « Zur heidnisch-christlichen Auseinandersetzung im Rom um die Wende vom 4. zum 5. Jahrhundert: Prudentius in Rom », *RQA* 98, 2003, p. 87-111. La Rome chrétienne qu'a vue Prudence en 401-402 est en décalage avec la Rome païenne que Claudien présente en janvier 404 dans le *Panégyrique pour le sixième consulat d'Honorius* !

19. H. Tränkle, *Prudentius. Contra Symmachum*, Turnhout, Brepols, 2008.

20. « Le due prefazioni e la natura protrettica del *Contra Symmachum* di Prudenzio », *Orpheus* 1, 1954, p. 1-13 et « Gli apostoli Pietro e Paolo e la nave della chiesa in Prudenzio », *MSLC* 13, 1963, p. 61-75 ; voir aussi R. Cacitti, « *Subdita Christo seruit Roma Deo.* Osservazioni sulla teologia politica di Prudenzio », *Aevum* 46, 1972, p. 402-435 ; R. Argenio, « Le prefazioni ai due libri del *Contra Symmachum* di Prudenzio », *RSC* 21, 1973, p. 17-28 ; et plus récemment G. Partoens (« Acts 27-28 in the Preface to Prudentius's first *Liber Contra Symmachum* », *VChr* 57, 2003, p. 36-61), qui montre que cette préface est une introduction aux deux livres et non au seul premier, ce qui répond à une objection de Harries, *art. cit.* [n. 10], p. 78-79.

sorte à Romulus et Rémus comme refondateurs pour redonner à Rome une seconde jeunesse par sa conversion au christianisme : selon Prudence, Rome renaît pour une éternité de succès. Je partage pleinement ce point de vue. Mais on pourrait objecter que ces deux préfaces ont pu être ajoutées après la composition de chacun des deux livres précisément pour leur donner une cohérence qu'ils n'auraient peut-être pas sans elles.

Cependant, n'en déplaise à certains critiques, je pense avoir montré, après quelques autres, dans l'analyse que je fais de ces deux livres, leur très grande cohérence et leur profonde unité [21]. Je me contenterai ici de résumer cette analyse : la préface du livre I voit dans la péricope des *Actes des Apôtres*, où Paul est mordu par une vipère, l'image de l'Église attaquée par l'éloquence de Symmaque (donc sa *Relatio* 3). Le premier livre, après un éloge introductif de Théodose qui pose le thème général du poème (l'Empire théodosien chrétien doit venir à bout du paganisme renaissant), commence par attaquer le polythéisme païen avec l'arme traditionnelle de la satire romaine, le burlesque sérieux (v. 42-407), en reprenant dans un ordre légèrement modifié le schéma triparti de la théologie varronienne : polémique contre les dieux des poètes (la théologie poétique, v. 42-163) ; critique de la genèse des cultes dans la cité (la théologie politique, v. 164-296) ; attaque contre la divinisation des forces de la nature (la théologie naturelle, v. 297-407). Une fois réfuté le paganisme, Prudence lui oppose la politique religieuse de l'Empire théodosien (initiée par Théodose et prolongée par ses fils) et son résultat : vainqueur des usurpateurs, Théodose met fin au scandale du polythéisme (v. 408-505, avec la prosopopée dont nous avons parlé plus haut) et en réponse, Rome se convertit, sauf une infime minorité qui se ferme à la lumière de la vérité (v. 506-631). Il ne reste donc plus à Prudence qu'à apostropher en conclusion le représentant de cette infime minorité, Symmaque (v. 632-657).

Le second livre est donc la suite nécessaire du premier, puisqu'il a précisément pour objet de réfuter les arguments de ce dernier représentant du paganisme dans sa fameuse *Relatio* 3 [22]. Parallèlement à Paul dans la préface au livre 1, la marche de Pierre sur l'eau dans la préface au second livre [23] est l'image de Prudence qui ose exposer la barque de sa poésie aux vagues

21. Révision de l'édition Lavarenne, p. 91-93 ; voir aussi « La poésie de Prudence dans l'esthétique de son temps », *BAGB*, 1986, p. 368-386, en particulier p. 379-384. Bien que D. Shanzer (« The Date and Composition of Prudentius's *Contra orationem Symmachi libri* », *RFIC* 117, 1989, p. 442-462) trouve encore des contradictions apparentes dans les deux *libri* qui nous sont parvenus au point que, refusant une seule date de composition et de publication pour les deux livres en 402-403 tout en n'acceptant aucune des dates avancées par les critiques qui supposent des datations différentes pour les deux livres, elle ne peut que se réfugier dans une hypothèse complexe, cette cohérence a aussi été mise en relief par T. D. Barnes et R. W. Westall (« The Conversion of the Roman Aristocracy in Prudentius' *Contra Symmachum* », *Phoenix* 45, 1991, p. 50-61) et dans les deux articles de S. Döpp cités n. 3. En revanche, par une autre voie (l'étude des parallèles entre Prudence et Claudien), L. J. Dorfbauer (« Claudian und Prudentius: verbale Parallelen und Datierungsfragen », *Hermes* 140, 2012, p. 45-70, en particulier p. 67) arrive comme moi à la conclusion que les deux livres du *Contre Symmaque* sont chronologiquement liés.

22. Sur cette réponse de Prudence à Symmaque, Kl. Thraede, « Concordia Romana in der Antwort des Prudentius auf die dritte *Relatio* des Symmachus », dans E. Dassmann (ed.), *Tesserae. Festschrift für J. Engemann*, Munster, Aschendorff, 1991, p. 380-394.

23. Sur ce thème, voir ma contribution « La tempête apaisée et la marche sur l'eau dans la poésie de Prudence », dans *Studi tardoantichi* 7 = *Polyanthema*, *Studi di Letteratura cristiana antica offerti a S. Costanza* 1, Messine, Sicania, 1989, p. 227-247, en particulier p. 241-244.

de l'éloquence tempétueuse de Symmaque, et le poète réfute ensuite point par point la *Relatio* 3 : ce n'est pas la déesse Victoire qui a assuré le succès militaire de Rome, mais le courage des Romains et le vrai Dieu (v. 5-66 et *Rel.*, 3, 3). Une fois réglée cette question ponctuelle liée à l'affaire de l'autel de la Victoire, le débat de fond est abordé de façon contradictoire : Prudence place dans la bouche de Symmaque ses cinq arguments (v. 67-90), puis les réfute un par un :

– la force de la tradition (v. 91-369 et *Rel.*, 3, 3-4) ;

– le destin et le génie qui seraient propres à chaque ville (v. 370-487 et *Rel.* 3, 8) ;

– les dieux païens auraient assuré la prospérité de Rome (v. 488-640 et *Rel.*, 3, 8-9) : Dieu a donné la victoire aux Romains pour unifier le monde et le préparer à la venue du Christ (thèse bien connue depuis Eusèbe de Césarée) ;

– à la prosopopée de Rome en cheveux blancs qui revendiquait sa liberté (*Rel.*, 3, 9-10) s'oppose une Rome rajeunie qui trouve dans la victoire de Pollentia la preuve tangible de la protection de Dieu sur l'Empire chrétien (v. 641-772) ;

– à la tolérance réclamée par Symmaque pour les diverses religions qui conduisent à Dieu (*Rel.*, 3, 10), on répond que la seule voie pour parvenir à Lui est celle de la foi chrétienne (v. 773-909).

Après le débat de fond, Prudence poursuit sa réfutation méthodique des demandes de Symmaque dans l'ordre où les présente la *Relatio* 3 et il en vient à la suppression du traitement des Vestales (v. 910-1113 et *Rel.*, 3, 11-17). Symmaque, le dernier païen, a donc été totalement réfuté ; il suffit que cessent les combats de gladiateurs pour que disparaisse de Rome toute trace du paganisme et pour que la Ville, sous la conduite d'Honorius, se voue à Dieu, comme le souhaite Prudence en conclusion (v. 1114-1132). Une telle rigueur dans la composition, l'unité des deux livres correspondant à la continuité de l'Empire théodosien, ne relève pas de l'improvisation et exclut pour moi l'hypothèse d'une rédaction distincte des deux livres à plusieurs années d'intervalle.

Dans ces conditions, faut-il, en écartant bien sûr les interprétations anciennes qui ne voient dans le *Contre Symmaque* qu'un simple exercice littéraire, une simple versification des réponses apportées par Ambroise (*Epist.*, 17 et 18) à la *Relatio* de Symmaque [24], considérer ce poème comme un manifeste chrétien de portée générale ? C'est la thèse défendue par W. Steidle [25]. Pour lui, le poème de Prudence est moins un *Contre*

24. G. Boissier, *La Fin du paganisme*, Paris, Hachette, 1891, p. 146-147 ; M. Schanz, *Geschichte der Römischen Literatur*, Munich, Beck, 1904, t. IV, p. 248-249. C'était encore la position de M. Lavarenne dans les premières éditions du t. III de la C.U.F. (1948 et 1963, p. 85-90) avant ma révision. Voir aussi Casini, « Le discussioni… », *art. cit.* [n. 1], voire (mais avec des nuances) R. Argenio, « Il *Contra Symmachum* di Prudenzio fu uno scritto di attualità ? », *RSC* 16, 1968, p. 155-163.

25. « Die dichterische Konzeption des Prudentius und das Gedicht *C. Symmachum* », *VChr* 25, 1971, p. 241-281. Quelques années auparavant, Paschoud, *op. cit.* [n. 1], p. 222-233, présentait déjà le *Contra Symmachum* comme un ouvrage à portée protreptique générale : pour lui, Prudence cherche à convaincre les derniers païens en se persuadant lui-même qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre le patriotisme romain et le christianisme et en développant une philosophie de l'histoire dans la ligne de la théologie politique d'Eusèbe de Césarée.

Symmaque (après tout, il n'est pas sûr que ce titre habituel remonte à l'auteur) [26] qu'un *Contre le paganisme* : ce qui est en cause, ce n'est pas une tentative ponctuelle du chef du « parti » païen, mais la politique globale contre le paganisme menée par Théodose (édits de 391-392) et poursuivie par ses fils Arcadius et Honorius. De fait, une analyse objective des thèmes (comme l'a montré notre analyse précédente) et des images (comme le fait Steidle) de ce poème montre que, dans sa réfutation de la *Relatio* 3 de Symmaque (= *C. Symm.*, II), Prudence passe rapidement sur l'affaire de l'autel de la Victoire et sur la question des subventions et exonérations fiscales, points qui sont si importants et dans la *Relatio* de Symmaque et dans la réfutation d'Ambroise. Mais en revanche il s'attarde longuement sur la question de fond posée par Symmaque, pour qui il faudrait rétablir le statut religieux traditionnel pour assurer le salut et la pérennité de l'Empire. Dans cette perspective, le *Contra Symmachum* apparaît donc comme un débat intellectuel global entre paganisme et christianisme, barbarie et civilisation, vieillesse et jeunesse, et, en termes d'images poétiques, entre les ténèbres et la lumière, avec pour enjeu le salut de l'Empire devenu chrétien, aspect du débat qu'Ambroise n'avait pas traité. Le débat avec Symmaque ou entre Symmaque et les deux jeunes empereurs semblerait donc être une simple fiction littéraire (ce qui en soi n'est absolument pas impossible, nous l'avons vu avec l'emploi des prosopopées), ce débat étant rendu nécessaire par le projet poétique de Prudence tel qu'il s'exprime dans la *Praefatio* générale à son œuvre.

Mais, sans revenir sur le titre du poème (aucun manuscrit ne donne *Contra paganos* ou quelque chose de similaire), pourquoi Prudence en 402 réfute-t-il point par point la *Relatio* de 384 ? Dans une perspective globale et générale, il aurait pu négliger complètement les aspects ponctuels et anecdotiques de la querelle pour se concentrer sur le seul problème de fond. Mais un débat serré avec la *Relatio* était rendu nécessaire par le renom de Symmaque et la célébrité de cette *Relatio* : Symmaque est le porte-parole littéraire et politique du « parti » païen et sa *Relatio* a connu un tel succès qu'il n'est pas impossible de penser qu'elle avait pu devenir une sorte de manifeste de ce « parti païen », auquel Al. Cameron, contre toute évidence (même s'il faut donner au terme « parti » un sens large), ne croit pas. En 402, le paganisme n'est pas mort, même si ses cultes sont interdits : il vit encore dans le cœur de bien des contemporains de Prudence, et même encore un peu après, comme l'attestent notamment Claudien, sur lequel nous allons bientôt revenir, Rutilius, jusqu'aux *Saturnales* de Macrobe. Et il est significatif que Prudence aborde dans les deux livres de son poème un sujet que ne mentionne ni Symmaque ni Ambroise : la question des combats de gladiateurs. S'il le fait, c'est que cela lui tient à cœur. C'est pour lui la dernière trace de paganisme qui subsiste dans la société romaine et il veut une victoire totale du christianisme, ce qui à ses yeux n'est pas encore le cas.

Autrement dit, pour Steidle, le *Contre Symmaque* ne serait pas un poème d'actualité dans le sens d'un rapport précis avec un événement historique particulier, mais un poème d'actualité dans un sens fondamental, dans la mesure

26. Les hésitations de la tradition manuscrite entre *Contra orationem Symmachi* et *Contra Symmachum* peuvent faire douter que ce titre remonte à Prudence.

où le débat idéologique entre le paganisme et le christianisme est encore, à son époque, d'actualité. C'est là sans doute que la thèse de Steidle montre ses limites : certes, le *Contre Symmaque* a indéniablement une portée générale qui dépasse de beaucoup la « petite » affaire de l'autel de la Victoire. Mais Steidle n'explique pas ce qui a conduit Prudence à réfuter *en 402* (et non à un autre moment, notamment avant), la *Relatio* de 384. Oui, comme le pense Steidle, le débat dont il est question dans le *Contre Symmaque* est *idéologique* et non anecdotique, mais peut-on imaginer un débat idéologique sans rapport avec les circonstances historiques contemporaines ?

C'est pourquoi, tout en excluant la thèse de certains historiens ou spécialistes de Prudence, trop limitée, qui voit dans le *Contre Symmaque* une réponse précise à une nouvelle tentative de Symmaque pour faire rétablir l'autel de la Victoire [27], on peut trouver dans les événements de 401-402 une réponse à la question posée : pourquoi le *Contre Symmaque* a-t-il été écrit en 402 ? Plusieurs chercheurs ont à juste titre attiré l'attention sur le contexte historique du *Contre Symmaque* et, chacun à sa manière, se sont approchés de ce qui me semble être la vérité. Il est en effet certain que l'invasion de l'Italie par Alaric durant l'hiver 401-402 (il y pénètre le 18 novembre 401), la première depuis celle des Cimbres et des Teutons, maîtrisée en 101 av. J.-C., soit cinq siècles auparavant, a créé un choc psychologique majeur. On sait que Libanios avait présenté le désastre d'Andrinople en 378 comme la vengeance des dieux païens et que, quelques années après Claudien, en 408-409, quand Alaric menacera à nouveau Rome, Pompeianus, préfet chrétien de la Ville, ne se privera pas de recourir à des rites païens, pour ne pas parler des récriminations païennes suite à la prise de Rome par le même Alaric en 410, qui seront le point de départ événementiel de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. Et c'est dans ce contexte que le poète culturellement païen, mais prudent, Claudien, se permet d'écrire son seul poème ouvertement anti-chrétien, l'*In Iacobum* (*Carm. min.*, 50) [28].

27. L'affaire de l'autel de la Victoire aurait rebondi en 402 (peut-être même avant). Symmaque fait une intervention à Milan auprès d'Honorius et surtout de Stilicon au début de 402 (on sait qu'il arriva à Milan le 24 février et y attendit Stilicon : *Epist.*, 7, 13-14 Callu), mais on n'en connaît pas l'objet et rien ne prouve que cette démarche ait été d'ordre religieux, elle a pu concerner la défense de l'Italie : voir, chez les historiens, J. R. Palanque, S. Mazzarino, A. Chastagnol (*Le Bas-Empire*, Paris, Armand Colin, 1969, p. 228) ; chez les spécialistes de Prudence, A. Puech, *Prudence, étude sur la poésie latine chrétienne au IV^e^ siècle*, Paris, Hachette, 1888, p. 195 sqq. ; G. L. Bisoffi, *Il contra Symmachum di Aurelio Prudenzio Clemente*, Trévise, L. Zoppelli, 1914 ; J. Guillen-I. Rodriguez, édition de Prudence, Madrid, La Editorial Catolica, 1950, t. II, p. 411 ; D. Romano, *Carattere e significato del Contra Symmachum*, Palerme, Renna, 1955 ; Harries, *art. cit.* [n. 10], p. 82-83. J.-P. Callu admettait encore cette thèse (qui s'appuie sur deux passages de Claudien qui parlent de la statue, mais non de l'autel de la Victoire, et sur lesquels nous reviendrons : *Stil.*, III, 202-216 et *6 Cons.* 597-603) dans la préface de son édition des *Lettres* de Symmaque (C.U.F., Paris, Les Belles Lettres, 1972, p. 11). Mais le *Contre Symmaque* serait le seul témoin d'une reprise de la querelle et, après la confirmation par Arcadius et Honorius des interdictions de Théodose, une nouvelle tentative pour obtenir le rétablissement de l'autel est peu vraisemblable. De plus, comme nous venons de le voir, le poème de Prudence a une portée générale : il ne s'agit pas d'une œuvre de circonstance au sens étroit du terme, liée précisément à une démarche ou à un événement précis.

28. Sur ce poème, outre la note de mon édition de Claudien (t. IV, Paris, Les Belles Lettres, 2018, p. 184-187), voir G. Brummer, « Wer war Jacobus? Zur Deutung von Claudian *c. m.* 50 », *ByzZ* 65, 1972, p. 339-352 ; J. Vanderspoel, « Claudian, Christ and the Cult of Saints », *CQ* 36, 1986, p. 244-255 ; D. Woods, « The Early Career of the Magister Equitum Jacobus », *CQ* 41, 1991, p. 571-574 ;

Dans ce contexte, T. D. Barnes [29] voit dans le *Contre Symmaque* un poème en lutte contre la thèse selon laquelle le christianisme serait responsable de l'invasion d'Alaric et suppose que Symmaque a dû présenter à Honorius une requête du « parti » païen non sur l'autel de la Victoire, mais en rapport avec l'invasion de l'Italie. Selon lui, il était plus facile pour Prudence de réfuter et de ridiculiser la *Relatio* de 384 que de repousser les arguments des païens concernant l'invasion d'Alaric. Ce serait donc par une fiction, par un artifice caricatural (un amalgame) que Prudence, en 402, aurait mis dans la bouche de Symmaque les arguments qu'il avait développés en 384.

S. Döpp conteste l'argumentation de Barnes [30]. Pour lui, c'est se faire une piètre idée du talent de Prudence que de le supposer incapable de répondre aux arguments païens développés en 402 : l'ensemble du *Contre Symmaque* aurait été composé après la bataille de Pollentia (et même après le *De bello Getico* de Claudien), à partir de l'été 402 et avant le second semestre de 403 [31], et viserait à célébrer Pollentia, victoire de l'Empire chrétien, qui serait le point central du poème en tant qu'elle répond aux attaques païennes qui se diffusent non seulement en 402 après l'invasion d'Alaric, mais déjà durant tout le IVe siècle (le christianisme est rendu responsable des invasions barbares) et à un argument de Symmaque négligé par Ambroise : Rome, pour survivre, aurait besoin de la déesse Victoire. Pollentia démontre la fausseté de cet argument et justifie l'Empire chrétien conçu par Théodose. Prudence retourne l'argument païen en établissant un lien entre Pollentia et la christianisation de l'Empire : sous le paganisme, Rome a été prise ; ce n'est plus vrai sous un empereur chrétien comme Honorius.

Cependant l'analyse objective du *Contre Symmaque* infirme la thèse de S. Döpp : tout le poème ne converge pas vers la célébration de Pollentia (II, 696 sqq.). Si tel était le cas, pourquoi n'avoir pas arrêté le second livre, et le poème, après cette célébration ? Le second livre dépasse les 1100 vers

F. E. Consolino, « Poetry and Politics in Claudian's *carmina minora* 22 and 50 », dans W. W. Ehlers et al. (edd.), *Aetas claudianea*, Munich-Leipzig, Saur, 2004, p. 142-174 ; J. Michners, « Spott und Ironie in Claudians *carmina minora* », *ibid.*, p. 175-186. Si ce poème est postérieur à juin 402, il est possible que Claudien réponde à des critiques de Jacob contre sa présentation profane de la « victoire » de Pollentia dans le *De bello Getico* (voir le t. IV de mon édition, *C. min.* 50, n. 1).

29. « The Historical Setting of Prudentius' *Contra Symmachum* », *AJPh* 97, 1976, p. 373-386. La chronologie proposée par Barnes n'est pas acceptable : pour lui le *Contra Symmachum* aurait été publié une première fois à l'automne ou durant l'hiver 402/403 (après le *De bello Getico* de Claudien, ce sur quoi je suis d'accord, mais qu'il repousse sans raison dirimante à l'été, voire à l'automne 402 : pour célébrer la « victoire » – voir plus loin, Claudien n'avait pas besoin d'attendre qu'il devienne clair que la menace militaire était écartée ; au contraire, il fallait célébrer cette prétendue victoire comme si elle écartait toute menace), puis une seconde fois en 404-405 avec les deux préfaces : je ne vois aucun argument probant pour supposer une première publication sans les préfaces.

30. Article de 1980 (cf. aussi celui de 1986) cité n. 3. Voir aussi son autre contribution : « Prudentius' Gedicht *Contra Symmachum* in der religiösen Auseinandersetzung seiner Zeit », dans G. Binder et K. Ehlich (edd.), *Religiöse Kommunikation: Formen und Praxis vor der Neuzeit*, Trèves, Wissenschaftlicher Verlag Trier, 1997, p. 271-300.

31. Döpp est un peu gêné car il place, avec certains historiens mais non Barnes, la bataille de Vérone à la fin de l'été 402… alors que Prudence n'en fait pas état (seul Claudien mentionne cette bataille) ; il explique que, si Prudence ne mentionne pas la bataille de Vérone, c'est parce qu'il s'agirait d'une escarmouche sans importance. D'où sa chronologie qui déborde sur le premier semestre 403 (après, Honorius entreprendra de venir à Rome célébrer son sixième consulat). L'argumentation de J. B. Hall (« Pollentia, Verona, and the Chronology of Alaric's First Invasion of Italy », *Philologus* 132, 1988, p. 245-257) tendant à repousser la bataille de Pollentia en 403 n'a convaincu personne.

et ce qui suit l'évocation de Pollentia est sans rapport avec cette célébration. Pourquoi réfuter un à un tous les arguments de la *Relatio* 3 dans l'ordre où celle-ci les présente ? Si le poème convergeait réellement vers Pollentia, la disposition de ses thèmes devrait dépendre de cette célébration, tout le poème devrait être organisé et composé en fonction de cette victoire. Or, comme le montre l'analyse du poème présentée plus haut, les principes d'organisation de ces deux livres sont totalement indépendants de cette « victoire ».

Personnellement, je me représente ainsi la succession des événements qui ont conduit Claudien et Prudence à une sorte de joute poétique qui ne s'arrêtera qu'avec le dernier poème de Claudien, le *Panégyrique pour le sixième consulat d'Honorius* récité début janvier 404 [32]. Il est certain qu'au début de 402, une fois connue l'invasion d'Alaric, l'aristocratie païenne a dû relever la tête. En l'état actuel de notre documentation, on ne peut pas démontrer que Symmaque ait entrepris des démarches précises, non sur l'autel de la Victoire (même si Garuti, dans son édition de 1996, y croit), mais au moins pour une prise en compte des traditions romaines ; ce type de démarche n'est pas à exclure au moment où Symmaque a rejoint Honorius à Milan, mais on ne peut pas aller plus loin. En tout cas les milieux païens, particulièrement romains, ont lancé des accusations contre le christianisme. Probablement même s'est-on remis à faire circuler la *Relatio* de Symmaque conçue comme une sorte de manifeste des derniers païens romains. Or, comme l'a montré I. Lana, suivi par la critique, Prudence est alors à Rome. Étant donné son rang social (clarissime), il n'a pas pu ne pas entendre les récriminations des aristocrates païens contre le christianisme et a songé à y répondre : la

32. À partir de 405, il n'y a plus aucune trace certaine ni de Prudence ni de Claudien. Sur ce dialogue polémique entre Prudence et Claudien, voir Charlet, « La poésie de Prudence… », *art. cit.* [n. 21], p. 383 et révision de l'édition de la *Psychomachia* et du *Contra Symmachum* (1992), p. 95 ; « Die Poesie », dans *Neues Handbuch der LiteraturWissenschaft*, IV *Spätantike*, p. 519 ; « La romanité de Claudien, poète venu d'Alexandrie », dans P. Schubert et al. (edd.), *Les Grecs héritiers des Romains : huit exposés suivis de discussions*, Vandœuvres-Genève, Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique, 2013, p. 321-356, en particulier p. 341-342 ; « Claudien chantre païen de *Roma aeterna* », *Koinonia* 37, 2013, p. 255-269 et le t. III de mon édition, *passim* ; Dewar, *Claudian…*, *op. cit.* [n. 1], p. 395 ; Dorfbauer, « Claudian und Prudentius », *art. cit.* [n. 21] (étude critique de textes parallèles, mais sans prise de conscience de l'enjeu idéologique de ce « dialogue » entre Prudence et Claudien) ; E. Fernández Vallina, « *Roma senescens aut Roma revirescens?* : Prudencio ante Claudiano », dans C. Codoñer et al. (edd.), *Stephanion. Homenaje a Paria C. Giner*, Salamanque, Ediciones Universidad de Salamanca, 1988, p. 205-210 ; G. Garuti, « Alarico sconfitto a Pollenzia (402 d. C.): victoria romana (Claudiano) e cristiana (Prudenzio) », *AMAM* ser. 7, 13, 1995-1996, p. 287-294 et I. Gualandri, « Prudenzio e Claudiano: in margine al *Contra Symmachum* », dans U. Criscuolo et al. (edd.), *Synodia. Studi in onore di A. Garzya*, Naples, D'Auria, 1997, p. 365-387 ; « Claudiano e Prudenzio: polemiche a distanza », dans F. E. Consolino (ed.), *Letteratura e propaganda nell'Occidente latino da Augusto ai regni romanobarbarici*, Rome, «L'Erma» di Bretschneider, 2000 ; en dernier lieu « Honorius in Rome: A Pagan *Adventus*? (Claud., *Hon. VI Cons.*) », dans P. F. Moretti et al. (edd.), *Culture and Literature in Latin Late Antiquity. Continuities and Discontinuities*, Turnhout, Brepols, 2015, p. 25-39, qui reprend dans sa conclusion mon propre point de vue ; M. Roberts, « Rome Personified, Rome Epitomized: Representations of Rome in the Poetry of the Early Fifth Century », *AJPh* 122, 2001, p. 533-565, en particulier p. 546 sqq. ; Vanderspoel, « Claudian… », *art. cit.* [n. 28], p. 254. En revanche, Al. Cameron, dans son petit appendice sur Claudien et Prudence (*Claudian…*, *op. cit.* [n. 2], p. 469-473), se contente de relever sans discussion critique des parallèles textuels entre les deux poètes en soulevant les problèmes de chronologie (il évoque p. 470 la possibilité que Claudien ait imité Prudence), mais sans jamais évoquer un dialogue idéologique polémique entre ces deux poètes. O. Höfer (*De Prudentii poetae Psychomachia et carminum chronologia*, Marbourg, Jaenecke, 1895) avait, avant Dorfbauer, utilisé les parallèles entre Prudence et Claudien pour établir une chronologie des poèmes de Prudence, mais sans voir, lui non plus, le débat idéologique sous-jacent.

rédaction du *Contre Symmaque*, pour moi, a pu commencer au début de 402. La bataille de Pollentia (6 avril 402), du moins dans la version officielle, « politiquement correcte » propagée par Prudence et Claudien, pour une fois d'accord, au moins sur la matérialité des faits [33], est arrivée à point nommé pour confirmer historiquement, aux yeux de Prudence, mais non de Claudien, la condamnation du paganisme. Le poème de Claudien qui célèbre cette prétendue victoire des Romains sur les Goths, le *De bello Getico* a été récité à Rome, dans le temple d'Apollon Palatin, comme l'indique sa préface, en mai ou juin 402 [34]. Prudence, gouverneur de provinces et ancien conseiller de Théodose, vu son rang, a très probablement assisté à cette *recitatio*. Or Claudien présente la victoire de Pollentia de façon purement profane, en rapportant ce triomphe à la valeur romaine, au mérite militaire de Stilicon (*Get.*, 635-647) [35] :

« Pollentia, je dois te célébrer pour tous les siècles !
Nom mérité ! Apte à d'heureux triomphes !
Sol prédestiné à notre valeur, mémorable bûcher
Pour les barbares ! < …>
Que la génération qui vient
Mêle bientôt les os de ces deux peuples
Et qu'un commun trophée marque ce double titre :
Ici Cimbres et Gètes vigoureux, anéantis par Stilicon
Et Marius, illustres généraux… ».

En entendant ces vers, l'assistance romaine ne pouvait pas ne pas faire le lien avec le précédent poème de Claudien, récité lui aussi à Rome (fin février-début mars 400), à l'occasion du consulat de Stilicon, qui établissait une étroite connexion entre les victoires de Stilicon et la déesse Victoire (*Stil.*, III, 202-215) [36] :

33. Car, à côté de cette version officielle qui présente la bataille de Pollentia comme une grande victoire, Cassiodore (*Chronica minora* 2, 154) et Jordanès (*Get.*, 30, 154) parlent d'une victoire… des Goths ! Sur cette demi-victoire ou demi-défaite, voir en dernier lieu ma mise au point dans l'introduction du troisième tome de mon édition (2017), p. XXIII-XXVI.

34. Cf. CAMERON, *Claudian: Poetry and Propaganda…*, *op. cit.* [n. 2] et l'introduction du t. III de mon édition de Claudien. S. DÖPP (*Zeitgeschichte in Dichtungen Claudians*, *op. cit.* [n. 3], p. 211-228) place cette récitation avant la bataille de Vérone qu'il place, comme Cameron, durant l'été 402.

35. Comme pour le texte suivant, traduction et texte de mon édition dans la C.U.F. (2017) : *O celebranda mihi cunctis Pollentia saeclis ! / O meritum nomen ! Felicibus apta triumphis ! / Virtutis fatale solum, memorabile bustum / barbariae ! < ... > Iam protinus aetas / adueniens geminae gentis permisceat ossa / et duplices signet titulos commune tropaeum : / HIC CIMBROS FORTESQVE GETAS STILICHONE PEREMPTOS / ET MARIO CLARIS DVCIBVS.*

36. *Quae uero procerum uoces, quam certa fuere / gaudia, cum totis exurgens ardua pennis / ipsa duci sacras Victoria panderet aedes ! / O palma uiridi gaudens et amica tropaeis, / custos imperii uirgo, quae sola mederis / uulneribus nullumque doces sentire laborem. / < ... > assis perpetuum Latio uotisque senatus / adnue, diua, tui. Stilicho tua saepius ornet / limina teque simul rediens in castra reducat. / Hunc bellis comitare fauens…* Ces vers ont fait croire à certains que la statue, voire l'autel, de la Victoire avait été replacée en 400 dans la Curie : J.-R. PALANQUE, *Saint Ambroise et l'empire romain*, Paris, De Boccard, 1934, p. 307, repris dubitativement par M. LAVARENNE dans son édition de Prudence, t. III, *Psychomachie. Contre Symmaque*, Paris 1948 et seconde édition revue 1963, p. 89 et n. 2 [mais je l'ai corrigé sur ce point dans ma révision de 1992] et plus récemment HUBEÑÁK, « El affaire del altar de la Victoria », *art. cit.* [n. 1], qui parle de l'autel et de la statue. Mais Claudien ne parle pas de l'autel, seulement de la statue qui n'avait probablement jamais été retirée : ce qui choquait les chrétiens, c'était le culte païen sur l'autel de la Victoire, non une statue, objet d'art (Prudence lui-même, *C. Symm.* 1,501-505).

« Mais quels cris poussèrent les grands, quelle joie sincère ce fut
Quand, s'élevant dans les hauteurs les ailes déployées,
La Victoire elle-même ouvrit au général sa demeure sacrée !
Ô vierge qu'éjouit la palme verte, qui aimes les trophées,
Gardienne de l'Empire qui seule soignes ses blessures
Et lui apprends à ne sentir aucune peine…
<… >
Assiste toujours le Latium, acquiesce, Divine,
Aux vœux de ton Sénat. Que Stilicon orne souvent ton seuil
Et qu'il te ramène avec lui quand il retourne dans son camp.
Que ta faveur l'accompagne en ses guerres… ».

Cette évocation de la Victoire garante du succès de l'Empire rappelle la *Relatio* de Symmaque (3, 3 : *amicum triumphis patrocinium*).

Pour moi, Prudence polémique manifestement avec Claudien, mais de façon discrète pour ne pas attaquer de front le poète officiel de la Cour, tout autant qu'avec Symmaque au début du second livre, dans un passage ouvertement chrétien quand on le lit complètement (*C. Symm.*, II, 27-30) [37] : « Si ces qualités manquent à ceux qui font la guerre, une < statue de la > Victoire en or dans un temple de marbre aura beau déployer ses ailes rutilantes et dresser sa forme qui a coûté si cher, elle [la Victoire] ne sera pas là et elle se montrera hostile à des armes en déroute ». Prudence polémique avec la représentation païenne, inacceptable pour lui, de Claudien pour qui la Curie est le *temple* de la déesse Victoire [38] : pour lui, c'est précisément parce qu'elle n'est pas une vraie déesse que la Victoire ne peut pas apporter la victoire aux Romains ; il est donc vain de lui adresser des sacrifices comme à une divinité [39].

De même, dans sa présentation de la « victoire » de Pollentia, Prudence, contre la présentation profane qu'en avait donnée Claudien (*Get.*, 635-647), en insistant pesamment sur son caractère chrétien (II, 696-739), mais en passant sous silence que les Goths étaient aussi des chrétiens (certes, ariens) et que Stilicon, au grand scandale de certains chrétiens comme Orose (VII, 37, 2), fit engager les hostilités par le général païen Saul le jour de Pâques : pour Prudence, les Romains n'ont pas combattu sous les auspices de Jupiter (v. 705-709), mais sous un jeune empereur chrétien et son parent Stilicon qui ne connaissent qu'un seul Dieu, le Christ (v. 709-711 *dux agminis imperiique / Christipotens nobis iuuenis fuit et comes eius / atque parens Stilico, Deus unus Christus utrique*) et la bataille a été précédée par le culte chrétien et par le signe de la Croix, que portaient les enseignes romaines (v. 712-714

37. *Contra* Cameron 2011 (cité n. 1), p. 340-343 qui tronque le passage pour lui donner un sens religieusement neutre (voir ma réfutation dans « La romanité de Claudien… », *art. cit.* [n. 32], p. 341-342, que je reprends ici) : *Quae si defuerint bellantibus, aurea quamuis / marmoreo in templo rutilas Victoria pinnas / explicet et multis surgat formata talentis, non aderit uersisque offensa uidebitur hastis.*

38. Voir *Stil.*, III, 202-215 et n. 36-37 du t. III de mon édition, p. 332, et *6 Cons.* 597 sqq et n. 142 de mon édition, p. 397.

39. Il y a peut-être, si l'on suit, comme I. Gualandri (« Honorius in Rome », *art. cit.* [n. 32], p. 34-35), la proposition de M. Roberts (« Rome Personified », *art. cit.* [n. 32], p. 547-548) d'autres échos polémiques à cet éloge de Claudien dans le *Contre Symmaque*, en particulier dans la représentation de Rome ; mais la *kontrastimitation* de *Stil.* 3,130-137 en *C. Symm.* 1,416-424 ne me semble pas indubitable.

Huius adoratis altaribus et cruce fronti / inscripta cecinere tubae : prima hasta dracones / praecurrit, quae Christi apicem sublimior effert ; v. 732 *Huc Christo comitante ueni*). Cette victoire ne doit donc rien à la prétendue déesse Victoire. On notera, à côté de quelques réminiscences poétiques de Claudien [40], que Prudence insiste après Claudien sur les cadavres et les os des Goths dont s'étonnera la postérité (v. 717-720 *Corpora famosis olim ditata rapinis / in cumulos congesta iacent ; mirabere seris, / posteritas, saeclis inhumata cadauera late, / quae Pollentinos texerunt ossibus agros*). Il est clair que Prudence est ici en *aemulatio* polémique avec la version de la bataille selon Claudien… qui lui répondra deux ans plus tard dans son dernier poème, le *Panégyrique pour le sixième consulat d'Honorius* [41].

* *
*

Le *Contre Symmaque* a donc été écrit comme un tout, du début de l'année 402 au moins jusqu'à l'été, pour répondre aux récriminations des païens contre la christianisation de l'Empire (peut-être même, mais ce n'est pas établi, à une nouvelle démarche de Symmaque) et en engageant, discrètement, un dialogue polémique avec les deux poèmes que Claudien, chantre officiel de la cour de l'empereur, avait lus à Rome en 400 pour le premier (*Laus Stilichonis*) puis, tout récemment, en 402, pour le second (*De bello Getico*). En ce sens, le *Contre Symmaque* est bien un poème d'actualité dans la mesure où le contexte historique de 402 et sa présentation orientée dans un sens profane, sinon païen, par Claudien lui en a fourni l'occasion. Mais Prudence n'a pas voulu s'en tenir à une polémique de détail (l'autel de la Victoire n'était pour lui qu'un détail dans le grand conflit entre le christianisme et le paganisme), il a élevé le débat à un niveau idéologique en justifiant historiquement, philosophiquement et religieusement l'Empire chrétien tel que

40. Lavarenne, après d'autres en particulier Höfer (*De Prudentii poetae Psychomachia…*, *op. cit.* [n. 32]), avait relevé pour notre passage *C. Symm.*, II, 697 et *Get.*, 81 ; II, 703 et *Stil.*, I, 353 ; II, 715 et *Get.*, 634 ; II, 720 et *Get.*, 635 [globalement, *C. Symm.*, II, 718-720 et *Get.*, 423, 514 et 637-644] ; II, 733 et *Get.*, 616 sqq. Al. Cameron (*Claudian*, *op. cit.* [n. 2], p. 473), repris par Harries, *art. cit.* [n. 10], p. 76, ajoute *C. Symm.*, II, 75 et *Get.*, 103 ; II, 719 et *Get.*, 423 ; II, 763 et *Get.*, 88. On peut ajouter *C. Symm.*, I, 385 et Claud. *Theod.*, 293 (*amphitheatralis… pompae* (même position métrique, voir t. III de mon édition, n. 80 *ad loc.*) ; *C. Symm.*, I, 541-542 et *Stil.*, III, 159-160 (mais cf. Verg. *Aen.*, I, 278-279) ; *C. Symm.*, I, 570 et *Get.*, 37 (n. 13 de mon t. III, p. 345) ; *C. Symm.*, II, 474 et *Theod.*, 228 (clausule *facta rependit*) ; *C. Symm.*, II, 604-617 et *Stil.*, III, 150-159 (n. 27 de mon t. III, p. 329) ; *C. Symm.*, II, 738-749 et *Get.*, 139-141 (n. 42 de mon t. III, p. 347 : présentation d'Alaric comme nouvel Annibal). Pour la présentation des cadavres et du butin pris lors de la bataille de Pollentia, voir aussi Claud. *Get.*, 423 (ma n. 110, p. 357 du t. III de mon édition) et 610-613, n. 128 du t. III de mon édition, p. 360. Voir aussi maintenant Dorfbauer, « Claudian und Prudentius », *art. cit.* [n. 21], qui rapproche aussi *C. Symm.*, II, 569 et *Get.*, 387 (clausule *funera Cannas*). Ces rapprochements, qui se situent à des niveaux différents, montrent que Prudence connaissait bien l'œuvre de Claudien.

41. Sur ce point, voir en dernier lieu les deux articles de Charlet parus en 2013 et Gualandri, « Honorius in Rome », *art. cit.* [n. 32], ainsi que le t. III de mon édition, en particulier mes n. 52 au v. 127 (p. 373 ; cf. *C. Symm.*, II, 720 l'adjectif *Pollentinus*) et 103 au v. 394 (p. 384 : cf. *C. Symm.* 1,329) et surtout l'évocation de la Victoire déjà mentionnée (n. 142 au v. 597, p. 397). Dorfbauer, *art. cit.* [n. 1], « Claudian und Prudentius », *art. cit.* [n. 21], p. 53 et 58) ajoute *C. Symm.*, I, 272-273 et *6 Cons.*, 67 (*purpureo in gremio*) et *C. Symm.*, II, 871 et *6 Cons.*, 425 (*tu, Thybris, adoras*), mais ne parle pas de l'évocation de la Victoire, point essentiel du débat.

l'avait voulu Théodose et tel que ses fils Arcadius et Honorius étaient en train de le prolonger : pour lui, ce débat de fond entre paganisme et christianisme était encore d'actualité en 402. Dans ce débat, Symmaque était la figure de proue du paganisme et sa *Relatio* 3 apparaissait comme une sorte de manifeste du « parti » païen [42], en tout cas, comme le texte païen auquel Prudence devait se référer pour combattre ce qu'il considérait comme une erreur funeste en retournant les armes de son adversaire contre lui-même. La faiblesse de la construction de Prudence apparaîtra en 410 quand Alaric, hérétique arien, reviendra, cette fois pour prendre Rome et la piller : où était donc la protection que devaient assurer les martyrs romains Pierre et Paul et le Dieu chrétien ? Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, devra trouver une réponse différente de celle de Prudence qui, lui, croyait encore au mythe de *Roma aeterna* et pensait même que le christianisme lui avait donné réalité.

42. Il n'est pas impossible qu'en cette période de trouble et de contestation païenne, ce "manifeste" ait de nouveau circulé dans les cercles païens.